



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 mai 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-041

OBJET : Classe de découverte : mise en place d'un tarif pour les enfants non pensionnaires

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 18
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 5

Le vingt-trois mai deux mille vingt-deux, à 19h53, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Claire GUEGUIN à Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER à Claire DEZOUTTER

Le ou les membres absent(s) :

Claire GUEGUIN, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Aurore BAUGE, Aurélie HENault

Secrétaire de séance : Madame Claire DEZOUTTER

Considérant que des élèves de l'école élémentaire « la Guillaumée » ont participé à un séjour découverte au cirque « COCICO ».

Considérant qu'un élève, pour des raisons de santé, n'a pu dormir sur place.

Vu la délibération n° 2021-095 du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2021 adoptant la participation financièrement à ce séjour avec un montant de prise en charge modulé en fonction du quotient familial des familles.

Vu le coût du séjour d'un montant de 175.00 € TTC, transport et séjour, pour un séjour en demi-pension.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le tableau de répartition de la participation financière suivant :

Quotient familial	Commune		Famille	
	Pourcentage	Participation *	Pourcentage	Participation*
0 à 670€	85	148.75	15	26.25
671 à 900€	65	113.75	35	61.25
901 à 1 400€	45	78.75	55	96.25
> à 1 401€	20	35.00	80	140.00

(*) prix du séjour : 175.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 30/05/2022
Reçu en préfecture le 30/05/2022
Affiché le 30/05/2022
ID : 089-218903466-20220523-2022_041-DE

Le Maire

Christiane LEPEIRE

